

L'industrie française : état des lieux

MARIE-CLAIRE CAILLETAUD

Le panorama de l'industrie en France

1. UN SECTEUR QUI RECOUVRE DES RÉALITÉS DIVERSES

L'industrie est l'ensemble des activités socio-économiques tournées vers la production en série de biens grâce à la transformation des matières premières ou de matières ayant déjà subi une ou plusieurs transformations et à l'exploitation des sources d'énergie ; elle sous-entend :

- une certaine division du travail, contrairement à l'artisanat où la même personne assure théoriquement l'ensemble des processus : étude, fabrication, commercialisation, gestion ;
- une notion d'échelle, on parle de « quantités industrielles » lorsque le nombre de pièces identiques atteint un certain nombre ;
- l'utilisation de machines, d'abord manuelles puis automatisées, qui modifient la nature même du travail.

Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)¹, relèvent de l'industrie les activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels destinés au marché, des biens intermédiaires ou finis pour répondre aux besoins de la société

Au sein des activités industrielles, la nomenclature d'activité française (NAF) de l'Insee introduit une distinction entre les industries extractives (section B) et l'industrie manufacturière (section C). L'Insee inclut dans sa définition de l'industrie deux autres secteurs : la production d'énergie,

de vapeur et d'air conditionné (section D), la production, la distribution d'eau, l'assainissement et la gestion des déchets (section E).

Dans l'imaginaire collectif, l'industrie est souvent associée aux installations lourdes, aux usines, à des activités complexes, mécaniques, répétitives ou encore « sales ». Or, sans évoquer encore à ce stade la variété de métiers, la NAF permet déjà de prendre la mesure de la diversité des activités industrielles (cf. l'extrait de la NAF en annexe n° 5).

Ce secteur recouvre en effet des industries lourdes telles que l'industrie automobile, l'industrie chimique ou encore pharmaceutique, mais également des activités plus diversifiées (production d'énergie, d'équipements électriques), pouvant relever de l'artisanat (par exemple dans les secteurs de la fabrication du meuble, de l'automobile, de l'agroalimentaire ou de la plasturgie...), voire même de l'artisanat d'art (à l'instar de la fabrication d'instruments). On peut d'ailleurs observer que si l'artisanat a historiquement donné naissance à l'industrie, de nouvelles technologies comme les technologies de fabrication additive, ouvrent au profit du premier des perspectives nouvelles de développement en même temps que la voie à des rapprochements et des convergences entre l'artisanat et l'industrie.

Celle-ci recouvre des activités de génération très différente, depuis celles qui s'ancrent dans une histoire déjà ancienne (industries du bois, des métaux), jusqu'aux plus récentes (fabrication de produits informatiques, industrie pharmaceutique...).

De surcroît, si l'image de l'industrie est traditionnellement liée dans notre pays à de grand.e.s

champion.ne.s industriel.le.s, elle recouvre en réalité une diversité d'acteur.rice.s en termes de nature et de taille, en particulier un tissu de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de tailles intermédiaires (ETI) essentiel à sa vitalité, à l'image du Mittelstand allemand².

Le recoupage de ces nomenclatures avec les statistiques économiques montre la prédominance de l'industrie manufacturière qui représente 84 % de la valeur ajoutée générée par l'industrie au sens de l'Insee³. La section C de la nomenclature NAF, qui recouvre l'industrie manufacturière, comprend 24 activités aussi diverses que les industries alimentaires, du papier et du carton, l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique, la métallurgie, l'industrie automobile, celles du cuir et de la chaussure, la fabrication de meubles... Au sein de cette section, les industries agroalimentaires occupent largement la première place⁴ aussi bien pour ce qui concerne le nombre d'entreprises (près de 61 000), le chiffre d'affaires HT (185 milliards d'euros) ou la valeur ajoutée (40 milliards d'euros HT). Seule autre industrie dans ce cas, l'automobile dépasse les 100 milliards de chiffre d'affaires (111 milliards d'euros) avec il est vrai seulement 1 717 entreprises. La répartition entre les différents autres secteurs d'activité apparaît relativement équilibrée. L'industrie pharmaceutique, avant dernière du classement de la Direction générale des entreprises (DGE) avec ses 335 entreprises, a un chiffre d'affaires de 38 milliards d'euros et 11 milliards d'euros de valeur ajoutée.

Cette vision par secteur d'activité ne rend pas entièrement compte de l'architecture du tissu industriel qui s'articule également autour de logiques de filières⁵, parfois transversales sur plusieurs branches d'activité et dont il peut être difficile de définir le périmètre. À titre d'exemple, une étude menée en 2012 auprès de la filière automobile montrait que le « cœur de filière », à savoir le secteur automobile à proprement parler, ne représentait que 28 % de l'ensemble des acteur.rice.s de la filière (mais 63 % de son chiffre d'affaires)⁶.

Le tissu industriel français est structuré autour de quelques filières emblématiques, à l'image de l'automobile (plus de 465 000 salarié.e.s⁷), de la filière aéronautique (14 milliards d'euros de valeur ajoutée, environ 140 000 emplois directs⁸) ou encore de l'industrie agroalimentaire (44,7 milliards d'euros de valeur ajoutée selon l'Insee, plus de 427 000 salarié.e.s). Mais hormis des études

ad hoc propres à chaque filière, il n'existe pas de données centralisées permettant de les comparer avec des indicateurs normalisés comme le permet la NAF au niveau des secteurs et des branches d'activité.

2. UN AFFAIBLISSEMENT PRODUCTIF TENDANCIEL

Malgré des signes de rebond depuis 2014⁹, la place de l'industrie dans l'économie française n'a cessé de reculer durant les cinquante dernières années au profit du secteur des services marchands. La désindustrialisation française a été largement documentée¹⁰. Ce phénomène se traduit dans les statistiques françaises par le recul de la contribution du secteur industriel au PIB d'une part, et le repli de l'emploi industriel d'autre part.

Entre 1970 et 2016, le poids de l'industrie manufacturière dans le PIB en valeur a été divisé par 2, passant de 22,3 % à 11,4 %, tandis que sur la

¹ Source : Insee,

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1426>.

² Terme désignant le tissu d'entreprises de taille intermédiaire, indépendantes et familiales du secteur industriel en Allemagne

³ Insee, Fiche sectorielle industrie, Insee références, 2016.

⁴ « Chiffres clefs de l'industrie manufacturière », édition 2017, ministère de l'économie, DGE.

⁵ Définies par l'Insee comme l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. Il existe 14 comités stratégiques de filière : aéronautique, alimentaire, automobile, biens de consommation, bois, chimie et matériaux, éco-industries, ferroviaire, industries extractives et de première transformation, industries et technologies de santé, mode et luxe, naval, nucléaire et numérique.

⁶ Ministère de l'économie, « La filière industrielle de l'automobile : 4400 sites de production sur une large étendue du territoire », 4 pages DGE, juin 2015.

⁷ Chiffres de la Plateforme de la filière automobile – PFA, filières automobile et mobilités, 2015.

⁸ Contrat de filière de la filière aéronautique, 2014.

⁹ Elisabeth Rignols, « L'industrie manufacturière : léger redressement de la production en 2014 », Insee Focus n° 39, octobre 2015 ; Jérôme Laurent, « L'industrie manufacturière : une reprise de l'activité confirmée en 2015 », Insee Focus n° 72, décembre 2016 ; Jérôme Laurent, « L'industrie manufacturière en 2016 : la croissance se poursuit, sans créer d'emploi », Insee Première n° 1657, juillet 2017 ; Insee, « Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie : En septembre 2017, le climat des affaires dans l'industrie manufacturière se maintient nettement au-dessus de sa moyenne de long terme », Informations rapides n° 250, septembre 2017 (prochaine publication : 24 octobre 2017).

¹⁰ Voir par exemple : Lilas Demmou, La désindustrialisation en France, Les cahiers de la DG Trésor, n° 2010-01, juin 2010 ; Guillaume Ferrero, Alexandre Gazaniol, Guy Lalanne, « L'industrie : quels défis pour l'économie française ? », Lettre Trésor-Éco n° 124, février 2014 ; Elisabeth Rignols, « L'industrie manufacturière de 1970 à 2014 : recul de son poids dans l'économie plus marqué de 2000 à 2007 », Insee Première, n° 1592, avril 2016.

même période, le poids des services marchands gagnait un peu plus de 10 points, passant de près de 44,2 % à 56,1 %¹¹. L'essentiel du recul est enregistré entre le milieu des années 1970 et 2009. Depuis lors, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB semble se stabiliser.

Entre 1970 et 2016, l'industrie manufacturière a perdu plus de la moitié de ses effectifs, soit plus de 2 millions au total ou encore près de 50 000 par an pendant que le nombre d'emplois dans les services marchands doublait ; ainsi, la part de l'industrie dans l'emploi total a reculé de 11 points passant de 22 % à 10 %, alors que parallèlement celle des services marchands augmentait de 12 points, passant de 33 % à 50 % de la population active¹².

Cependant, le constat d'un déclin industriel absolu doit être relativisé. D'une part, malgré une diminution en pourcentage de la richesse totale produite, le volume de la production industrielle a doublé ces trente dernières années. Cependant il a subi une forte chute en 2008, qui conduit à ce que le niveau est encore inférieur en 2016 à celui d'avant cette crise. « En Europe, la production [française] a des difficultés à redémarrer¹³ ». Malgré un contexte plus favorable (baisse du coût du pétrole, baisse de l'euro favorisant l'exportation, baisse des taux d'intérêt), la France était le seul pays à ne pas connaître les prémices d'une relance de ses activités industrielles.

D'autre part, la baisse des prix des produits industriels fait qu'on observe mécaniquement un recul du poids de l'industrie dans le PIB en valeur, supérieur à celui que l'on constate en volume. En d'autres termes, les prix relatifs se sont déformés en faveur des services et la part des biens industriels dans les dépenses des ménages a diminué alors que celle allouée aux services a augmenté.

Selon Pierre Veltz, « ce qui décline fortement, c'est l'emploi industriel. (...) Depuis 20 ans, (...) l'emploi a été divisé par deux en nombre d'heures travaillées. ». En effet, sous l'effet de gains de productivité plus élevés dans l'industrie qu'ailleurs, de l'automatisation de certaines tâches industrielles et des pertes de marché à l'international, le nombre d'emplois régresse rapidement.¹⁴ Le graphique ci-dessous permet de visualiser cette évolution.

Néanmoins, l'externalisation croissante vers les services de fonctions auparavant internalisées par les entreprises industrielles (telles le nettoyage, la restauration, la comptabilité et les

tâches qui relèvent des services généraux), peut expliquer en partie la baisse de l'emploi industriel. Le recul du secteur industriel apparaît plus limité¹⁵, une fois corrigée cette externalisation. Selon Lilas Demou¹⁵, un quart des pertes d'emplois industriels résulte d'un simple transfert vers le secteur des services, sans véritable modification de leur contenu. Ce phénomène s'atténue depuis le début des années 2000.

Après plusieurs années de déclin, des signes de redémarrage sont perceptibles. Cependant, la balance du commerce extérieur reste déficitaire¹⁶ (la production industrielle française a du mal à redémarrer mais la consommation est repartie avec comme impact une hausse des importations) et l'appareil industriel français est l'un des plus vieillissants d'Europe du fait d'un sous-investissement chronique (l'âge moyen des équipements est de dix-neuf ans)¹⁷.

Le tissu industriel français reste de ce fait fragile, notamment celui de la sous-traitance. « Il y a énormément de travail à faire pour remonter la pente »¹⁸. Au titre des éléments encourageants, le bulletin de conjoncture (août, septembre et octobre 2017), confirmant une hausse particulièrement forte sur un an (+6,9 %) et ce dans presque tous les secteurs. Le taux d'utilisation des capacités de production est à son plus haut niveau depuis six ans (84,3 % chiffre de septembre 2017), supérieur à la moyenne de long terme (1976-2017) 24.

Dans cette même note, il est indiqué que les importations repartent vivement à la hausse et que les exportations ralentissent, ce qui creuse le déficit de 1,9 milliard d'euros. C'est l'illustration de l'extraversion de l'industrie française qui conduit à un déficit structurel de la balance commerciale : notre industrie produit le même volume de biens manufacturés qu'il y a 20 ans alors que la consommation de ces produits a augmenté de plus de 60 % depuis cette date. Le volume de la production délocalisée issue du territoire français représente 2,5 fois nos exportations contre seulement 1,45 fois pour l'Allemagne.

3. UNE INDUSTRIE MARQUÉE PAR LA PRÉDOMINANCE DES GRANDS GROUPES ET LA FAIBLESSE DU TISSU DES ETI

Le secteur industriel (au sens de l'Insee) est particulièrement concentré : s'il compte près de 275 000 entreprises, il ne représente que 7,6 % de l'ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières, mais plus de 25 %

de leurs salarié.e.s et plus de 28 % de leur chiffre d'affaires hors taxes²⁵.

D'après les chiffres de l'Insee, le poids des entreprises de plus de 250 salarié.e.s demeure prépondérant dans le secteur industriel : elles représentent plus de la moitié des salarié.e.s, 64 % du chiffre d'affaires et 61 % de sa valeur ajoutée et de son investissement. Au sein de cet ensemble, il convient de distinguer la situation des grandes entreprises de celle des (ETI)¹⁹.

Le secteur de l'industrie compte 83 grandes entreprises²⁰. Parmi elles, la France compte un certain nombre de « champion.ne.s » figurant parmi les dix premier.ère.s acteur.rice.s mondiaux.ales de leur secteur (voir tableau en annexe n° 8). Cet échantillon recouvre les secteurs points forts de l'industrie française (luxe, aéronautique, automobile, pharmacie, chimie), mais illustre également en creux, les secteurs dans lesquels elle est moins performante (électronique, biens de petit équipement).

Toutefois, l'évolution de ces grandes entreprises reflète la tendance à la désindustrialisation. Cette strate d'acteur.rice.s s'est en effet fragilisée, comme l'illustre la dissolution progressive d'anciens grands groupes industriels tels que la Compagnie générale d'électricité (devenue Alcatel-Alstom par la suite), Pechiney-UgineKuhlman, Rhône-Poulenc, Arcelor ou encore Areva, avec des conséquences sur l'ensemble du tissu industriel associé. Comme le remarque l'économiste Jean-Luc Gaffard, « l'une des dimensions essentielles du problème est le démantèlement et la dispersion de grands groupes industriels »²¹ qu'on ne retrouve pas en Allemagne ; elle est emblématique de la désindustrialisation française des quarante dernières années.

De manière générale, le poids de l'industrie est prégnant dans les grandes entreprises françaises : elle représente en effet près de 41 % du chiffre d'affaires généré par les 80 principaux groupes français²². Le chiffre d'affaires de ces grandes entreprises industrielles est en progression depuis 5 ans. **Toutefois, ces groupes se sont fortement internationalisés : en 2016, seuls 27 % du chiffre d'affaires généré par ces 80 groupes étaient localisés en France.** Dans le même sens, une étude publiée en décembre 2017 et consacrée aux groupes localisés en France souligne que 15,5 % d'entre eux ont pour activité principale l'industrie et que 80 % de leurs effectifs dépendent de firmes multinationales²³.

En 2011, dans son avis sur « La compétitivité :

enjeu d'un nouveau modèle de développement » (rapporteuse : Mme Isabelle de Kerviler), le Cese relevait que si la France disposait alors de groupes d'envergure mondiale, elle peinait à intégrer ses ETI. Plus de six ans après, ce constat concernant les ETI reste dans l'ensemble, vérifié. D'après l'enquête annuelle menée par le ministère de l'économie et Bpifrance sur ces entreprises, notre pays en compte aujourd'hui 5 300 dont 3 600 qualifiées de « nationales », c'est-à-dire hors de contrôle d'un groupe étranger.

Le secteur industriel est particulièrement représenté dans ce tissu d'ETI : il en représente 27 % du total²⁴. Trente-six pour cent des salarié.e.s de l'industrie manufacturière sont employé.e.s par des ETI²⁵.

Les ETI industrielles sont en moyenne davantage portées sur l'innovation et l'exportation que celles d'autres secteurs : l'industrie rassemble

¹¹ Source : Insee, comptes nationaux annuels

¹² Source : Insee, comptes nationaux annuels

¹³ Audition de Philippe Darmayan, juillet 2017. 18 Alexandre Aubourg, « La mondialisation a amené l'industrie française à se spécialiser sur ses points forts », 4 pages de la DGE, n° 76, octobre 2017.

¹⁴ Alexandre Aubourg, « La mondialisation a amené l'industrie française à se spécialiser sur ses points forts », 4 pages de la DGE, n° 76, octobre 2017

¹⁵ Lilas Demmou, « Le recul de l'emploi industriel en France de 1980 à 2007 : ampleur et principaux déterminants », Économie et statistiques n° 438-440, juin 2011.

¹⁶ Cf. point 1.2.2

¹⁷ Cf. partie 2 sur les causes structurelles de la désindustrialisation française.

¹⁸ Audition de Philippe Darmayan du 5 juillet 2017

¹⁹ Cette catégorie d'entreprises est définie par le décret d'application (n° 2008-1354) de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie : une entreprise de taille intermédiaire est une entreprise qui a entre 250 et 4999 salarié.e.s, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ; une entreprise qui a moins de 250 salarié.e.s, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan est aussi considérée comme une ETI. Les ETI constituent une catégorie d'entreprises intermédiaire entre les PME et les grandes entreprises. Source : Insee

²⁰ Source : Insee 2016.

²¹ Jean-Luc Gaffard, « L'industrie française entre déclin et renouveau », OFCE, 27 mars 2017.

²² Soit 515 milliards d'euros sur 1 259 milliards d'euros. D'après Banque de France, « En 2016, les principaux groupes français présentent un niveau de profitabilité et d'investissement au plus haut depuis cinq ans », bulletin n° 212, 2017.

²³ « Sur les 123 000 groupes implantés en France en 2015, 220 ont 5 000 salarié.e. ou plus », Insee Première n° 1679, décembre 2017.

²⁴ Bpifrance, « Rapport annuel sur l'évolution des PME 2016 », p. 27.

²⁵ « Structure du système productif », Insee Référence, 2016.

41 % des ETI qualifiées d'« innovantes »²⁶ et les deux tiers des ETI réalisent plus du quart de leur chiffre d'affaires à l'étranger.

La dernière édition de l'enquête annuelle DGE-Bpifrance sur les ETI met en évidence des perspectives positives après plusieurs années de crise, point qu'il faut souligner. Le solde prévisionnel d'évolution de leur activité²⁷ s'établit à 41 points en 2017 (contre 36 en 2016). Quant aux estimations relatives au carnet de commandes, le solde d'opinions positives s'établit à 18 points en 2016 pour les ETI industrielles, contre 4 points en 2015. Pour ce qui est des pré-

visions d'évolution des effectifs en France, le solde d'opinions positives a progressé en un an de 8 à 28 points pour ces mêmes entreprises.

Le tissu français d'ETI demeure néanmoins faible par comparaison avec les principaux pays voisins, même si cette comparaison se révèle compliquée en raison de la diversité des estimations et l'absence de définition commune des ETI, y compris au niveau européen²⁸.

Les entreprises de moins de 250 salarié.e.s représentent la grande majorité des 275 000 entreprises industrielles recen-

sées par l'Insee, dont près de 90 % comptaient même moins de 10 salarié.e.s en 2014. Cette catégorie d'entreprises a été particulièrement touchée par la désindustrialisation : entre 2004 et 2014, le nombre d'entreprises comptant entre 20 et 249 salarié.e.s a diminué de près d'un quart dans l'industrie manufacturière²⁹. En outre, le taux de renouvellement du tissu de PME apparaît plus faible dans l'industrie que dans d'autres secteurs.

Les PME présentent en effet des fragilités spécifiques par rapport aux entreprises de plus grande taille. Elles sont moins ouvertes à l'international³⁰ et ont des difficultés à croître et se développer pour devenir des ETI à forte capacité exportatrice³¹. Leur taux de marge³² ainsi que leur taux d'autofinancement³³, sont comparativement inférieurs.

En outre, les TPE/ PME industrielles pâtissent pour nombre d'entre elles de la difficulté à établir des relations sereines et mutuellement profitables

entre donneur.euse.s d'ordre et sous-traitant.e.s, dans un contexte de concurrence sur les prix, ce qui peut notamment se traduire par des tensions sur les délais de paiement ou encore un manque de visibilité sur le carnet de commandes³⁴. Le niveau élevé de leur taxation³⁵ comparativement aux entreprises de taille supérieure a également été pointé, notamment par le Sénat³⁶ car il passe de 4,1 % pour une entreprise de plus de 2 000 salarié.e.s à 47,4 % pour celle de moins de 250 salarié.e.s.

Une part importante de ces petites entreprises industrielles relève de l'artisanat. D'après une étude menée en 2012 par l'institut supérieur des métiers (ISM)³⁷, les trois-quarts des acteur.rice.s de la sous-traitance industrielle sont des entreprises artisanales, notamment présentes dans la métallurgie, l'industrie automobile, l'industrie agroalimentaire ou encore la construction. La plupart de ces entreprises interviennent en qualité de sous-traitantes de spécialité (par opposition à la sous-traitance de capacité) et certaines offrent même des prestations en termes d'innovation (conception, prototypage). Ces entreprises artisanales semblent recherchées en particulier dans les secteurs où le développement de savoir-faire spécialisés est crucial (comme dans les domaines de la plasturgie ou de la mécanique).

Si la question de l'accroissement des ETI et des PME est importante, elle ne peut être vue indépendamment des politiques des grandes entreprises dont dépend majoritairement leur activité. C'est la raison pour laquelle on ne construira pas un projet industriel en faisant l'économie de la réorientation des stratégies internationales des groupes.

De manière parallèle, l'industrie est également concernée par l'émergence d'un vivier français de start-up. La révolution numérique impacte aussi les processus industriels et crée de nouvelles possibilités d'innovations (voir infra), comme dans les domaines des interfaces hommes-machines ou encore de la bio-informatique.

Enfin, les entreprises ne sont pas les seules actrices de l'industrie française. Ainsi, les organismes publics de recherche sont des acteurs essentiels du système productif, à l'instar du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ou encore de l'Institut Français du Pétrole (IFP) énergies nouvelles. Leur participation peut notamment se concrétiser par l'intermédiaire des pôles de compéti-

« **Le classement des régions entre elles est bien entendu différent si l'on compare le nombre d'emplois dans l'industrie non plus en valeur absolue, mais par rapport à l'emploi total dans la région.** »

tivité, des instituts de recherche technologique (IRT) ou encore des instituts Carnot.

4. L'INDUSTRIE AVEC DE FORTES INÉGALITÉS TERRITORIALES

Certaines régions se sont industrialisées plus que d'autres. Certaines ont été sinistrées en raison de la fermeture de pans industriels entiers. La vie économique de ces territoires dépend encore aujourd'hui largement de ce destin industriel, malgré le déclin ou la disparition de certaines activités et la relève assurée par de nouvelles.

Des différences importantes séparent les régions métropolitaines pour ce qui concerne le nombre d'emplois dans le secteur industriel.

Les quatre premières régions pour l'emploi industriel sont Auvergne-Rhône-Alpes, l'Île-de-France, Grand-Est et les Hauts-de-France. Ce quart a été modifié par rapport au classement antérieur du fait des fusions de régions : Auvergne Rhône-Alpes est ainsi passée en tête devant l'Île-de-France. Ces quatre « nouvelles » régions qui procèdent de la fusion de huit « anciennes », concentrent la moitié de l'emploi industriel total. Bien que les pertes d'emplois aient été plus importantes dans certains secteurs comme le textile et l'habillement, ou les équipements électriques et électroniques, aucune région n'échappe à des baisses d'effectifs, par exemple :

- en Auvergne Rhône-Alpes, « Depuis le début des années 2000, l'industrie de la région perd en moyenne 10 000 emplois par an³⁸ » ;
- en Île-de-France, « en 20 ans, l'emploi salarié a été divisé par deux dans l'industrie francilienne, alors qu'il a diminué d'un quart en province³⁹ » ;
- en ce qui concerne Grand Est, synthétisant les évolutions de l'emploi dans la nouvelle région, l'Insee écrit que « en une décennie, de 2004 à 2013, l'appareil productif de l'ACAL⁴⁰ a perdu 51 300 emplois, soit une baisse moyenne de 0,3 % par an. L'industrie régionale a ainsi enregistré 95 400 suppressions de postes⁴¹ »

Dans les Outre-mer, comme on peut en trouver l'illustration dans l'encadré ci-après, l'industrie agroalimentaire occupe le premier rang.

La Franche-Comté, selon ce classement, s'est longtemps proclamée la « première région industrielle de France » avec une part de l'emploi industriel nettement supérieure à 25 % de l'emploi salarié total, conséquence de la présence

historique d'un grand constructeur automobile.

Le classement est encore différent si l'on considère la part de l'industrie dans la valeur ajoutée régionale : l'Île-de-France est largement en tête devant Auvergne-Rhône-Alpes. La valeur ajoutée a augmenté dans ces deux régions sur les vingt dernières années même si cette augmentation est beaucoup moins rapide depuis dix ans. D'autres comparaisons, avec d'autres méthodes, peuvent être et ont été faites. Certaines études comparent les parts régionales de l'industrie dans le PIB, et la contribution de l'industrie à la valeur ajoutée régionale. La Normandie apparaît de ce point de vue comme la première région industrielle de France⁴², avec une part de l'industrie dans le PIB autour de 20 %. ★

historique d'un grand constructeur automobile. Le classement est encore différent si l'on considère la part de l'industrie dans la valeur ajoutée régionale : l'Île-de-France est largement en tête devant Auvergne-Rhône-Alpes. La valeur ajoutée a augmenté dans ces deux régions sur les vingt dernières années même si cette augmentation est beaucoup moins rapide depuis dix ans. D'autres comparaisons, avec d'autres méthodes, peuvent être et ont été faites. Certaines études comparent les parts régionales de l'industrie dans le PIB, et la contribution de l'industrie à la valeur ajoutée régionale. La Normandie apparaît de ce point de vue comme la première région industrielle de France⁴², avec une part de l'industrie dans le PIB autour de 20 %. ★

²⁶ ETI ayant engagé l'une des actions suivantes : financement de R&D ou recrutement d'un personnel de R&D ; acquisition d'une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie ; développement d'un produit ou procédé nouveau ou significativement amélioré ; commercialisation d'un nouveau produit ou utilisation d'un nouveau procédé.

²⁷ À savoir la différence entre les opinions positives et négatives quant aux anticipations de l'évolution du chiffre d'affaires.

²⁸ Conseil général de l'économie, « Croissance des petites et moyennes entreprises et leur transformation en entreprises de taille intermédiaire », page 6, novembre 2015. En ce qui concerne l'Allemagne : « C'est pourquoi la mission confirme que toute comparaison en nombre entre les ETI françaises, qui regroupe des entités légales dans des entreprises, et le nombre d'entreprises du Mittelstand allemand ou de tout autre pays apparaît extrêmement hasardeux et affirmer qu'il existe 12 000 ETI allemandes relève davantage de l'exercice de communication que d'une réalité avérée. »

²⁹ BPCE, « PME&ETI, repenser la croissance », 2016.

³⁰ Selon l'Insee, le taux d'exportation des entreprises de 0 à 9 salarié.e.s s'élève à 8,4 %, celui des entreprises de 10 à 249 salarié.e.s à 24 %, contre près de 40 % pour les entreprises de plus de 250 salarié.e.s.

³¹ Jean-Luc Gaffard, « L'industrie française entre déclin et renouveau », OFCE, 27 mars 2017.

³² Les entreprises de 10 à 2149 salarié.e.s ont un taux de marge sensiblement inférieur aux entreprises de la catégorie supérieure (23,5 % pour les premières, contre près de 29 % pour les secondes).

³³ Respectivement 98, 120,1 et 135,6, pour les TPE, PME et grandes entreprises industrielles contre plus de 140 pour l'ensemble des entreprises marchandes, chiffres Insee 2016 pour 2014.

³⁴ Table ronde entrepreneur.e.s du 28 juin 2017 en présence de M. Serge Aubry, PDG des entreprises AMGP et Saiplast, M. Patrick Daher, président du groupe Daher, Mme Eva Escandon, PDG du groupe SMSM et Mme Renée Ingelaere, ancienne PDG des ateliers des Flandres.

³⁵ Taux effectif de l'impôt sur les sociétés en France en 2007.

³⁶ Rapport du Sénat, « L'évasion fiscale des capitaux et des actifs hors de France et ses incidences fiscales », juillet 2012.

³⁷ « L'artisanat de sous-traitance industrielle - Enquête auprès de 1 000 entreprises », étude de l'Institut supérieur des métiers, 2012.

³⁸ Insee Analyses, Auvergne Rhône-Alpes, n° 34, mars 2017.

³⁹ Insee « à la page », Île-de-France, janvier 2013, n° 402.

⁴⁰ ACAL pour Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

⁴¹ Insee Analyses, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, n° 6, mars 2016

⁴² ACAL pour Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.